

DIMANCHE 21 mars 1976

Le Cyclo-Tourisme Chênois organise sa première ballade.

* * * * *

Les départs auront lieu de 8h. à 9h. derrière la salle des fêtes de Thônex (parking), avenue Tronchet.

* * * * *

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Pour cette prise de contact avec ses membres, le C.T.C. propose le parcours suivant :

Avenue Tronchet - Route de Jussy - traversée de Jussy - douane de Monniaz (où chaque participant signera la feuille de contrôle) - retour par la route de Monniaz - Les Peutets - douane de Gy - traversée du village de Gy - Meinier - Carre d'Aval - (contrôle devant le restaurant du "Cheval Blanc") - Choulex - à la sortie de Choulex, prendre à gauche pour rejoindre la route de Jussy en direction de Chêne - Avenue Tronchet - Chemin Marcelly - arrivée au parking de la piscine de Thônex.

≈ 26 Km.

Vous êtes cordialement invités à la Salle des Fêtes de Thônex à une réunion, dès 20h45, où nous aurons plaisir à vous entendre donner vos premières impressions sur cette sortie inaugurale.

Nous rappelons aux participants à cette randonnée que TOUTES LES LOIS SUR LA CIRCULATION ROUTIERE doivent être respectées, car,

le CTC décline toute responsabilité en cas d'infraction ou d'accident.

A BIENTOT !